

I. Introduction

Au cours de la période 1987-1991, la Banque africaine de développement a promis de prêter 5,65 milliards d'UCB (1 UCB = 1,68\$ CAN), tandis que le Fonds africain de développement projette de fournir 2,22 milliards d'UCF (1 UCF = 1,54\$ CAN) entre 1988 et 1990. Avec le Fonds spécial du Nigeria, ceux-ci constituent le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD)

Le potentiel de la Banque s'accroît continuellement car ces montants sont supérieurs à la valeur cumulative des prêts octroyés par le Groupe BAD depuis sa création en 1963 jusqu'à 1984. Les secteurs prioritaires de la Banque au cours des prochaines années seront l'agriculture, les travaux publics, l'éducation, la santé, les transports et l'industrie.

Dans un autre ordre d'idées, il nous semble que les sociétés canadiennes n'arrivent pas à profiter de toutes les possibilités qu'offrent les débouchés créés grâce au financement de cette importante institution régionale.

Ce document vise à expliquer, d'une part, la procédure d'attribution des contrats ainsi que les débouchés offerts par la BAD et, d'autre part, à aider les sociétés canadiennes d'experts-conseils et les fournisseurs canadiens de biens à mieux comprendre les conditions qu'ils devront remplir afin de conquérir l'un ou l'autre des nombreux marchés qui leur sont ouverts.